

Cristine, ALVES DA COSTA

Institut de Pharmacologie Moléculaire et Cellulaire, IPMC

Section 30 du Comité national de la recherche scientifique - Collège A2

Directrice de recherche recrutée à l'INSERM en 2004 et pharmacienne-biochimiste de formation, je dirige une équipe ALZPARK « Physiopathologie des Maladies d'Alzheimer et de Parkinson » à l'Institut de Pharmacologie Moléculaire et Cellulaire à Sophia Antipolis. Je mène des recherches sur la pathophysiologie des maladies neurodégénératives et des cancers cérébraux. Plus précisément, je m'intéresse au rôle des produits géniques responsables des formes familiales de la Maladie de Parkinson (MP) en centrant ces études bien sûr sur la physiopathologie de la MP elle-même, mais aussi sur leur implication dans d'autres pathologies cérébrales dégénératives, comme la Maladie d'Alzheimer, ou prolifératives comme les gliomes. Le but ultime de notre travail est d'identifier des stratégies thérapeutiques applicables à différentes maladies cérébrales associées au dysfonctionnement soit des processus apoptotiques/mitophagiques et/ou prolifératifs par des multiples approches in vitro et in vivo.

Actuellement, comme beaucoup de mes collègues, j'ai pu constater certaines carences de l'état et les difficultés croissantes que connaissent les chercheurs pour développer des projets compétitifs dues, d'une part, à la baisse des niveaux de financements des programmes de recherche et, d'autre part, au faible nombre de chercheurs et personnel ITA recrutés. D'autre part, les divers goulets d'étranglement obèrent l'évolution professionnelle des chercheurs et ITAs dans de bonnes conditions à tous les niveaux. De plus, il est flagrant que le faible nombre de femmes en haut de la pyramide des diverses étapes de progression professionnelle.

Ma première expérience en tant que membre du CoNRS dans la section 28 en tant que membre élue de catégorie A2, m'a permis d'apprécier les difficultés rencontrées par les chercheurs aux différentes étapes de la carrière et plus largement des directeurs d'unités pour garder le leadership de leurs instituts due à la baisse de fonds.

Forte de mon expérience au sein du Comité National du CNRS, je défendrais avec vigueur une recherche qui valorise le métier de chercheur, à conduire une évaluation juste et à soutenir la liberté scientifique d'entreprendre des projets originaux hors des sentiers battus au niveau de la section 30. Je serai particulièrement attentive à l'amélioration de la politique de recrutement et de promotion des chercheurs et ITAs et à la place des femmes. De façon générale, ma démarche consistera à soutenir sans répit une recherche fondamentale et appliquée de qualité réalisée par des femmes et des hommes de qualité !

LE SNESUP-FSU ET LE SNCS-FSU SOUTIENNENT AUSSI

dans le collège B2 de la section 30

Leyre BRIZUELA MADRID, ICBMS

Déclaration de candidature des candidates et candidats soutenu-es par le SNCS-FSU

Les élections au Comité national de la recherche scientifique de 2025 interviennent alors que le budget 2025 trahit les engagements budgétaires pris pour dix ans par la loi de programmation de la recherche en 2020, que le président du CNRS n'a fait que mettre sur « pause » son projet des « CNRS Key-Labs », et que l'administration Trump mène des attaques inouïes contre les scientifiques et la science. Face à ces manœuvres politiciennes et technocratiques, les candidates et candidats SNESUP-FSU et SNCS-FSU se veulent les témoins actifs d'un fonctionnement collégial de la recherche scientifique publique, dans lequel l'évaluation n'est pas faite a priori, en fonction de thèmes à la mode, mais au plus près des avancées réelles de la recherche, par un débat transparent entre pairs élus et élus par la communauté des scientifiques. Les élus et élus SNESUP-FSU et SNCS-FSU auront à cœur de démontrer, par l'orientation qu'ils chercheront à donner au travail des sections, l'avantage que leur confère leur diversité et leur compétence scientifique. Ils défendront toutes les prérogatives du Comité national, notamment en ce qui concerne le recrutement des chercheuses et chercheurs, son rôle dans l'élaboration de la politique de recherche du CNRS, ainsi que sa mission d'évaluation des laboratoires du CNRS. Les élus et élus SNESUP-FSU et SNCS-FSU contribueront ainsi à garantir la liberté de recherche et les libertés académiques, conditions premières du progrès des connaissances dans tous les champs disciplinaires.

Affichage des résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS

Le SNCS-FSU et le SNESUP-FSU rassemblent le plus grand réseau d'élus et élus au Comité national. C'est ce réseau qui permet au SNCS-FSU de rendre publics les résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS sur son site web.

Le Comité national

Le Comité national, constitué de personnes issues de l'ensemble de la communauté scientifique, doit rester **indépendant** du CNRS et doit continuer à être **une assemblée de pairs** issus de différentes institutions et laboratoires, couvrant l'ensemble des champs scientifiques. Les élu-es SNESUP et SNCS rappelleront leur rôle de représentant-es de la communauté scientifique non seulement auprès de la direction du CNRS, mais aussi plus largement dans le débat public. Elles et ils travailleront à ce que soit renforcé le rôle des sections dans les relations auprès des directions des instituts du CNRS.

Une instance d'évaluation

Le Comité national (CN) doit rester une instance d'évaluation des personnels et des laboratoires **dont le fonctionnement soit transparent et équitable**. Au service de la recherche, soucieux de ses personnels, le CN apporte une évaluation et un suivi constructif de la carrière des chercheurs et des chercheuses, visant à l'amélioration du travail scientifique et à la prévention des difficultés en amont de toute situation de blocage. Les élus et élus SNESUP et SNCS s'engagent à prendre en compte, dans l'évaluation, **les conditions de travail individuelles et collectives** (structures de recherche, financements...) et toutes les contraintes de l'environnement scientifique, social, écologique, relationnel et administratif. Elles et ils valoriseront

l'ensemble des missions statutaires (recherche, formation à et par la recherche, diffusion des connaissances, expertise, valorisation, administration de la recherche) et œuvreront **pour une réelle politique de promotion**. Les élus et élus SNESUP-FSU et SNCS-FSU revendiquent une évaluation des unités de recherche par des pairs élu-es, jugeant du fond dans un cadre national et collégial, dans laquelle le Comité national pourrait avoir toute sa place.

Les concours

Pour les questions touchant à l'organisation pratique des concours, les élus et élus SNCS-FSU préserveront fermement **l'indépendance des jurys d'admissibilité** formés des membres des sections. Elles et ils rappelleront l'importance de l'avis scientifique ayant mené au classement des candidatures et s'opposeront à sa remise en cause par les jurys d'admission. Pour les concours d'accès au grade de directrice et directeur de recherche comme pour les promotions au sein d'un corps, les élus et élus SNESUP et SNCS demanderont que le nombre de postes ouverts permette la **promotion de tou-tes les agent-es qui y aspirent légitimement** en raison de leur ancienneté et de leur travail. Les élus et élus SNESUP et SNCS exigeront des conditions d'examen des dossiers qui garantissent **l'égalité de traitement des candidates et candidats**.

Voter pour les candidates et candidats SNESUP-FSU et SNCS-FSU c'est voter pour :

- Des collègues qui s'impliqueront dans **une évaluation de qualité, collégiale, contradictoire et nationale**, en restant à l'écoute de l'ensemble de la communauté scientifique au-delà de leur sous-discipline de compétence **et qui rendront compte des décisions** prises en session ;
- Des collègues qui agiront **pour la défense de la liberté de recherche, de la recherche publique et du CNRS** ;
- Des collègues **qui s'opposeront à une remise en cause des concours nationaux**, notamment via les chaires de "professeur junior", et aux abus du fléchage et du coloriage thématique ou géographique ;
- Un **Comité national qui joue pleinement son rôle dans la politique scientifique du CNRS** et une évaluation des unités de recherche par des pairs élu-es, jugeant du fond dans un cadre national et collégial ;
- Une **représentation légitime** de la communauté scientifique, **composée en majorité d'élus et élus**.

VOTEZ SNESUP-FSU ET SNCS-FSU !

Engagé-es au quotidien pour la recherche publique et tous ses personnels

